

**PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE DES MEMBRES
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE
LES JEUNES DÉCOUVREURS, AU LOCAL 111
LE MARDI 25 mars 2025 À 18H30**

Présences

Nathalie Hébert
Brigitte Chapdelaine
Virginie Lachapelle
Nicole Martel
Annick Gamache
Brittany Sirois-Cournoyer
Étienne Patenaude
Diane Robichaud
Rubis Chaput
Christian Lamy
Nuno Jeronimo
Nicolas Pelletier

Substituts

Léa Maalouf (remplace Marie-Ève Paquette)

Public

Amélie Nantel-Vivier
Daphné Santos Vieira
Vanessa (stagiaire de Nicole)
Océane (stagiaire d'Annick)

Absents

Louise Gagné (non remplacée)
Marie-Ève Paquette

- 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**
Le quorum est constaté, l'assemblée est normalement constituée.

CÉ -24-25-34

- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
SUR PROPOSITION dûment faite par Annick Gamache, appuyée par Léa Maalouf,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, l'ordre du jour, tel que déposé.

CÉ -24-25-35

- 3. Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 28 janvier 2025**
SUR PROPOSITION dûment faite par Nicole Martel, appuyée par Nicolas Pelletier,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le procès-verbal.

- 4. Parole au public**
Aucun commentaire

- 5. OPP**
La semaine sans voiture a eu lieu, même s'il manquait de bénévoles. Les enfants étaient contents des tirages. Il serait mieux de le faire plus tard l'an prochain pour faciliter la gestion avec les gants et les billets de tirage. Pour l'an prochain, il serait bien de mettre un périmètre pour définir ce qu'est la zone sans voiture afin de clarifier ce qu'est vraiment un enfant étant venu à pied ou

non. L'idée de faire un tirage par niveau plutôt que par cycle est aussi proposée.

Super recycleur le 28 avril.

Nettoyage de la cour d'école le 25 avril

6. Principes d'encadrement des frais chargés aux parents

Le Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Patriotes a adopté la Politique relative aux contributions financières exigées par les écoles et les centres conformément à l'article 212.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP). Cette politique s'applique de façon obligatoire à toutes les écoles.

Conformément à l'article 77.1 de la LIP et dans le respect de l'article 7 de la LIP, la direction de l'école Les Jeunes Découvreurs a proposé au conseil d'établissement une liste de principes d'encadrement qui seront pris en compte, par le personnel de l'école et la direction d'école, dans le choix des documents visés par le troisième alinéa de l'article 7 de la LIP et dans l'élaboration de la liste du matériel d'usage personnel requis pour les services dispensés par l'école.

Les principes d'encadrement proposés par la direction de l'école seront également pris en compte dans le choix des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement des programmes d'études proposés par les enseignants (art. 96.15 LIP) (art. 110.12 LIP pour le centre) ;

Les principes d'encadrement proposés sont cohérents avec :

- les différentes politiques du Centre de services scolaire des Patriotes balisant certains frais ainsi que leur gestion ;
- le projet éducatif de l'école qui a été adopté par le conseil d'établissement (art. 74 LIP) (art. 109 LIP pour le centre) ;
- les caractéristiques et les attentes de la communauté desservie par l'école (art. 74 LIP) (art. 109 LIP pour le centre) ;

Le conseil d'établissement a tenu compte des autres contributions qu'il a approuvées ou qui lui sont proposées, lorsqu'il s'est penché sur les principes d'encadrement proposés par la direction d'école.

CÉ -24-25-36

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Annick Gamache appuyée par Étienne Patenaude,

IL EST RÉSOLU à l'unanimité :

D'ÉTABLIR les principes d'encadrement qui seront pris en compte dans l'élaboration des listes de matériel d'usage personnel, du choix des documents visés par le troisième alinéa de l'article 7 de la LIP et du choix de manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire 2025-2026. Ces principes d'encadrement sont déposés en annexe.

DE MANDATER la direction pour qu'elle s'assure que les listes préparées par le personnel de l'école respectent lesdits principes, avant de les approuver et de les déposer au conseil d'établissement.

7. Service de traiteur (consultation)

Les membres sont consultés sur leur appréciation du service de traiteur Les petits chefs.

Du côté de l'école, nous obtenons un bon service et ils sont assez ouverts aux commentaires. En moyenne, il y a entre 65 et 70 repas commandés par jour.

Les parents présents sont satisfaits en général du service de traiteur.

Nous garderons donc le traiteur Les petits chefs pour l'an prochain.

CÉ -24-25-37

8. Règles de fonctionnement du service de garde

La directrice présente la seule modification dans le document qui est en lien avec la grille de tarification.

SUR PROPOSITION dûment faite par Nicolas Pelletier, appuyée par Nicole Martel,

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, d'approuver les règles de fonctionnement du service de garde.

9. Fonds à destination spéciale

Nathalie nous présente les différents projets dans le fonds à destination spéciale. (Fiche remise lors de la rencontre).

Informations :

- Pour la cour d'école, on a 22 020\$. Nous attendons les résultats de l'appel d'offre concernant la zone d'ombre pour la classe extérieure. Ensuite, il avait été proposé d'adapter le parcours d'hébertisme à la réalité actuelle de la cour avec les modulaires.
- Pour les activités à caractère physique, on a 14 000\$ qui sera utilisé pour les sorties « À l'école on bouge » (sortie SÉPAQ, sortie glissade, ski de fonds, skate bord, etc.)
- Activité sentiment d'appartenance : réservé pour la fin de l'année

Transfert :

- FDSCL Bourse Carole Leroux : 1 515\$ → Des fonds provenant de cette enveloppe budgétaire ont été utilisés l'an dernier pour acheter un écran vert pour le cours d'art dramatique. Il est proposé de transférer les sous restants pour l'achat de matériel en art dramatique afin de poursuivre l'héritage de Carole Leroux, pour qui les arts et le théâtre étaient importants.
- FDSECOLE participation école caisse scolaire : 1 500\$ → Il est proposé de transférer les fonds dans le budget A.
- FDS intérêts : 2 514\$ → Il est proposé de donner les sous au comité culturel de l'école.
- Pour les enseignants ayant des résidus de bourse, il est proposé de transférer l'argent vers leur budget de classe. (Amélie, Louise, Nicole et Manon).

SUR PROPOSITION dûment faite par Annick Gamache, appuyée par Nicolas Pelletier,

CÉ -23-24-38

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, les transferts du fonds à destination spéciale vers les projets proposés plus haut.

CÉ -23-24-39

10. Compétition de robotique

La compétition de robotique a lieu à École secondaire de Chambly le 25 avril 2025. Les frais à charger aux parents pour les enfants ciblés seraient de 69\$.

SUR PROPOSITION dûment faite par Nuno Jeronimo, appuyée par Nicolas Pelletier,

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, les 69\$ de frais chargés aux parents pour l'inscription au tournoi de robotique.

11. **Service Escale**

Nathalie présente le service Escale aux membres du CÉ puisque l'école Les Jeunes Découvreurs sera le point de service du secteur Boucherville l'an prochain.

Le service Escale est mis sur pied pour donner du service a des élèves ayant besoin de plus de soutien que ceux offert en classe régulière. Ils doivent avoir plus d'une sphère atteinte (motrice, langagière, comportementale, académique), mais ils ne sont pas admissibles pour un classement en classe spécialisée. L'enfant doit être capable d'être en classe 80% du temps. Les élèves sont donc dans un groupe régulier, avec un soutien plus intensifié.

Le service Escale vient avec plusieurs ressources : deux TES 35h, une orthopédagogue à 100% ainsi que 9 jours de services professionnels pour le secteur (orthophonie, ergothérapie, psychologie et psychoéducation).

Pour l'ensemble du service, du préscolaire à la 6^e année, un maximum de 14 élèves peuvent être admis au service Escale dans l'école. Lors de l'analyse des dossiers, une réflexion est faite afin que les dossiers acceptés soient répartis dans les différents niveaux

Pour Nathalie, le service Escale est une bonne nouvelle, puisque nos professionnels seront beaucoup plus présents dans l'école. Aussi, cela nous fait un ajout de service important sur le plancher. De plus, puisque le service Escale est dans notre école, cela permettra à nos élèves ciblés de rester dans leur école de secteur tout en ayant le service supplémentaire.

Le but du service Escale n'est pas de déplacer des élèves actuellement inscrit à notre école. Si nous n'avons pas la place d'accueillir les élèves Escale, ils seront refusés. Nous ne déplacerons pas d'élèves afin de prioriser un élève Escale.

12. **Effort budgétaire**

Nous avons une cible budgétaire de réduction de dépense de 3,9 millions au 31 mars pour le CSSP.

Tous les services du CSSP et les établissements ont travaillé de concert pour réduire les dépenses.

Chaque service et chaque établissement avait une cible d'effort budgétaire à trouver.

Pour notre école cette cible est de près de 19 000\$

Dans un premier temps, nous avons récupéré des sommes dans les enveloppes que nous savions impossible à dépenser d'ici la fin de l'année scolaire.

Voici comment ça se décline :

- Sorties en milieu culturel.....3 750\$ (qu'on n'arrive pas à dépenser)
- Aide alimentaire.....1 400\$ (qui sert essentiellement à des activités ou récompenses)
- Cours d'école vivante.....2 500\$ (\$ prévue pour éducatrice au cabanon que nous n'avons pas été capable de remplacer)
- Mesure de surveillance.....1 182\$ (surplus années antérieures)
- Annexe 49.....1 180\$ (surplus années antérieures)
- Soutien à la persévérance....8 973\$ (bonification de mesures à la révision)

Total de 18 986\$

13.

Scellants dentaires
Nathalie présente les statistiques en lien avec les scellants dentaires à notre école. Au total, c'est plus de 10 000\$ qui ont été sauvé pour les parents.
14.

Communication dans l'Alizé
Points abordés : Semaine sans voiture

Aucun autre point proposé
15.

Service de garde
Aucun représentant
16.

Vie à l'école
Préscolaire : On joue dans l'eau à cause du dégel ! Activité avec Prof Dino, théâtre la semaine prochaine et activité de Pâques

1^{er} cycle : Stagiaire en première année, projet de robotique en 2^e année, Valérie Fontaine et Neurones Atomiques au mois d'avril

2^e cycle : Semaine de relâche, fin d'étape, beaucoup de microbes !!!! Atelier de ski de fonds avant la semaine de relâche

3^e cycle : Sortie au théâtre de Beloeil, 6^e année font de la robotique

900 : Activité de ski de fonds, mais le mois a été plutôt calme
17.

Comité de parents
Aucun suivi qui nous concerne.
18.

Correspondance
Aucune correspondance n'a été reçue.
19.

Sujets divers
Aucun sujet
20.

Parole au public
Pour l'an prochain, il serait intéressant que l'argent de la campagne Super Recycleur soit dédié au comité vert.

La campagne de financement des étiquettes Colle à moi n'est pas dédié pour l'instant. Il est proposé de donner l'argent au comité vert pour l'année 2024-2025.

CÉ -24-25-40

SUR PROPOSITION dûment faite par Léa Maalouf, appuyée par Etienne Patenaude,

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, que les fonds ramassés avec la campagne Colle à moi soient donnés au comité vert.

CÉ -24-25-41

21.

Levée de l'assemblée
SUR PROPOSITION dûment faite par Diane Robichaud, appuyée par Nicolas Pelletier.

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, la levée de l'assemblée.
Le conseil se clôt à 20h30.

Étienne Patenaude Charbonneau
Président du
Conseil d'établissement

Nathalie Hébert
Directrice

